

Monsieur le Vicomte,

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Excellence, pour sa connaissance confidentielle, le projet d'une Convention de Commerce et de Navigation, entre les deux Empires, que j'ai rédigé sur son invitation.

Elle y verra par l'Article 4., que l'Autriche, qui ne demande qu'à être placée sur le pied d'une égalité parfaite avec toutes les autres Nations, n'hésite pas de son côté, à donner un avantage spécial aux Peuplons Brésilien.

Cet avantage marqué doit être regardé par le Gouvernement de Sa Majesté Impériale, comme une nouvelle garantie du Désir de S. M. Y. et M. Apostolique

A. L. Monsieur le Vicomte d'Eschamaille &

de favoriser de plus en plus dans le traité
futur, par toutes les concessions
raisonnables et possibles, l'accroissement
du commerce Brésilien dans ses États,
dis que les deux parties, accords que
s'éclairer réciproquement sur les
moyens les plus propres à atteindre
ce but désirable.

Je me flatte que Votre Excellence
trouvera dans mon empressement à
me rendre aux vœux qu'elle a exprimés,
une preuve non équivoque de mon
desir de faciliter de ma part, tout
ce qui a rapport à une négociation
à laquelle S. M. l'Empereur, Mon
Auguste Maître, attache un intérêt
très particulier.

Je vous prie Monsieur le
Vicomte l'assurance de ma plus
haute considération.

St. Pétersbourg le 12 Mai 1826.

Marschal